

**Audition de Philippe MARZOLF**  
**Vice-Président de la Commission nationale du débat public (CNDP)**  
**Mardi 16 novembre 2010**

Philippe Marzolf est Vice-Président de la Commission nationale du débat public. La CNDP est une instance indépendante chargée d'organiser les débats publics en France sur demande du gouvernement lorsque le débat porte sur une question générale de société soit par les maîtres d'ouvrage lors de projets d'infrastructures.

---

Résumé des propositions de Philippe Marzolf

*Methodologie*

- Saisine de la CNDP par le maître d'ouvrage dès le début du processus d'élaboration du projet.
- Saisine directe de la CNDP par le CESE et le Parlement sur les enjeux de société. À un niveau inférieur, le CPP et d'autres organismes sur des thématiques précises pourraient également saisir la CNDP.
- Nomination d'un garant par la CNDP qui rend un avis sur la constitution de la gouvernance à 5. Mais la CNDP ne nomme pas les membres de la gouvernance.

*Concertation*

- Instauration d'une phase de concertation tout le long du processus de décision. Le public doit sentir son influence sur la décision ultime.
- Définition d'une co-élaboration de la décision avec le maître d'ouvrage. Il ne faut pas lui forcer la main.

*Gouvernance à 5*

- Alternance entre une phase de gouvernance à 5 et une phase de confrontation des idées au public lors des concertations.
- Préparation du débat public par une phase de gouvernance à 5 avec un diagnostic partagé au début de la problématique.

*Gouvernance à 5/rôle du Parlement*

- Double Concertation entre une gouvernance à 5 et le grand public sur les grands sujets de société en début de mandature législative.

*Étude d'impact*

- La concertation peut conduire à la mise en oeuvre de nouvelles études si besoin.

Une étude qui devra être indépendante et pluraliste.

- Information du public avant les débats par les experts qui exposent leurs arguments. Le public donne ensuite son avis en connaissance de cause.

#### *Fonctionnement de la CNDP*

- Instauration d'une règle telle que trois absences d'un membre provoqueraient la demande à l'institution l'ayant nommé le remplacement du membre concerné au sein de la CNDP.

#### *Opportunité du débat*

- Possibilité pour la CNDP de proposer la tenue d'un débat sur les questions à enjeux de société au gouvernement ou au Parlement.